



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 27 909 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la mesure fiscale qui repousse l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt accordé en raison de l'âge appauvrit les gens de 65 ans et plus parmi les moins bien nantis;

CONSIDÉRANT QUE près d'un aîné sur deux vit avec moins de 20 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT QUE les gens de 65 ans et plus sont déjà durement touchés par la hausse du coût de la vie;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure forcera des personnes aînées à rester en emploi ou à retourner au travail au risque d'hypothéquer leur santé;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs mesures fiscales contribuent à creuser le fossé qui sépare les plus riches des plus pauvres;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de rétablir à 65 ans, et rétroactivement, l'admissibilité au crédit d'impôt accordé en raison de l'âge.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Harold LeBel, député de Rimouski



Date de signature de l'extrait